



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 70802

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur l'avenir des structures associatives intervenant auprès des enfants handicapés. Le Gouvernement a réduit la dotation globale de financement attribuée aux associations. Celles-ci connaissaient déjà des difficultés budgétaires substantielles et s'inquiètent de leur avenir ; certaines d'entre-elles, œuvrant contre l'exclusion, expriment leurs inquiétudes quant au maintien des emplois au sein de leurs structures. Il lui demande de bien vouloir préciser comment le Gouvernement entend répondre à ces préoccupations.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70802

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10195

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)